

Vous trouverez ci-après :

- ◆ Le compte rendu de séance du Conseil Municipal du 17 janvier 2023
- ◆ Le compte rendu de séance du Conseil Municipal du 24 février 2023

Bonne lecture.



COMPTE RENDU Sommaire

Réunion du Conseil Municipal
de SENANTES (Oise)

du 17 janvier 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 janvier 2023, à 19 h 00, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Willy **Frérot**, Mme Céline **Lemaire**, Mme Corinne **Oyer**, M. Sébastien **Rose**.

Étaient absents excusés:

M. Christophe **Bénard** donne pouvoir à M. Mikaël **Bénard**.
Mme Florence **Dekkers** donne pouvoir à M. Christian **Gavelle**.
M. Gaëtan **Deffontaines** donne pouvoir à M. Pascal **Drocourt**.
M. Jacques **Laporte**.
M. Arnaud **Gueudet**
Mme Cindy **Bourgeois**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h 00.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne Mme Valérie **Devillers**, secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 2 décembre 2022.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 2 décembre 2022, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1) Délibération autorisant M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour l'acquisition d'un tracteur et de ses équipements auprès du Département et de l'Etat.

Un des tracteurs de la Commune devant être remplacé, plusieurs devis ont été demandés à des professionnels afin de pouvoir établir un prix estimatif pour pouvoir déposer une demande de subvention auprès du Département et de l'Etat. La Commune peut espérer obtenir une subvention plafonnée à 26 840 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal (avec 12 voix POUR) autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département et de l'Etat.

2) Délibération autorisant M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour l'élargissement de la chaussée au carrefour du chemin du Clacvet et de la RD 1 ainsi que la réfection de la voirie aux chemins de Montperthuis et Wambes auprès du Département et de l'Etat.

Après délibération, le Conseil Municipal (avec 12 voix POUR) autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département et de l'Etat pour réaliser ces travaux.

3) informations et questions diverses

Néant

La séance est levée à 20 h 20



COMPTE RENDU

Sommaire

Réunion du Conseil Municipal
de SENANTES (Oise)

du 24 février 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 24 février 2023, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, Mme Céline **Lemaire**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés:

M. Gaëtan **Deffontaines** donne pouvoir à M. Pascal **Drocourt**.
Mme Valérie **Devillers** donne pouvoir à M. Jacques **Laporte**.
Mme Cindy **Malthère (Bourgois)** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**
Mme Corinne **Oyer** donne pouvoir à M. Sébastien **Rose**
M. Arnaud **Gueudet**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne M. Jacques **Laporte**, secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 17 janvier 2023.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 17 janvier 2023, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1. Délibération concernant le rapport d'activités 2021 de la C.C.P.V .

La Communauté de Communes de la Picardie Verte réalise chaque année un rapport d'activités qui retrace l'ensemble des actions menées dans le champ de ses compétences. Ce document est présenté en conseil communautaire puis transmis à chaque maire des communes membres de la C.C.P.V qui en fait la communication lors d'un conseil municipal, en séance publique. Pour consulter ce rapport, il suffit de se rendre sur le site Internet de la C.C.P.V à l'adresse suivante :

<https://www.picardieverte.com/wp-content/uploads/2022/12/Rapport-dactivites-2021.pdf>

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

2. Délibération autorisant M. le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes permanent entre la C.C.P.V et la commune de Senantes pour l'année 2023 .

Depuis 2016, afin de pouvoir réaliser des économies en mutualisant les besoins, la C.C.P.V propose à ses communes membres des groupements de commandes pour effectuer des achats dans différents domaines: gravillonnage, fourniture de panneaux de signalisation routière, contrôle et maintenance d'équipements sportifs, fourniture de bureau...

Pour que notre commune puisse bénéficier du groupement de commandes, il est nécessaire chaque année de signer une convention avec la C.C.P.V.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention pour l'année 2023.

3. Délibération concernant l'adhésion des Communautés de Communes du Clermontois et du Pays de Valois au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) .

La Communauté de Communes du Clermontois et la Communauté de Communes du Pays du Valois ont sollicité l'adhésion au SE 60 (Syndicat Electrique de l'Oise).

Il est à noter que les nouvelles adhésions ne changent rien quant aux compétences obligatoires que le syndicat exerce déjà pour le compte des communes membres (contrôle de la concession et maîtrise d'ouvrage sur les réseaux électriques).

Après délibération, le Conseil Municipal accepte (13 voix Pour et 1 voix CONTRE) ces deux nouvelles adhésions.

4. Délibération concernant le choix du devis pour l'acquisition d'un tracteur et ses équipements.

La Commission des travaux a étudié trois devis:

- ◆ Tracteur **Massey Ferguson MF 5 S** 115 cv modèle 2023 proposé par les établissements Leblond à Brachy(76) pour un montant de 108 000 € H.T.
- ◆ Tracteur **New Holland T5** 100 cv modèle 2022 proposé par les établissements Vimo à Beauvais pour un montant de 86 000 € H.T.
- ◆ Tracteur **Class Arion 420M** 100 cv modèle 2023 proposé par les établissements La Motoculture de l'Oise à Beauvais pour un montant de 88 420 € H.T.

Après consultation de ces devis, le choix de la commission s'est porté sur le modèle **Class Arion 420M**. Ce modèle présente de nombreux avantages dont par exemple une cabine panoramique très utile lors de l'utilisation de l'épareuse; il semble donc plus approprié et mieux adapté aux besoins de la Commune par rapport à ses deux autres concurrents.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité confirme le choix de la Commission des travaux et choisit le modèle **Class Arion 420M** pour un montant H.T de 88 420 €.

La reprise de l'ancien tracteur sera effectuée par le concessionnaire au moment de la livraison.

5. Délibération autorisant M. le Maire à signer le prêt pour l'acquisition d'un tracteur et ses équipements .

Afin de finaliser l'achat de ce matériel, la Commune devra contracter un prêt d'un montant de 88 400 € sur une durée de 7 ans au taux annuel de 3.38 %.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le prêt pour l'acquisition du tracteur et de ses équipements.

6. Délibération en vue de la création d'une direction unique des écoles du R.P.I Hannaches, Senantes, Villembray et Villers-sur-Auchy .

Le conseil d'école du R.P.I (**R**egroupement **P**édagogique **I**ntercommunal) s'est réuni le 20 octobre 2022 et a proposé la transformation des directions des écoles du regroupement en une direction unique.

Une direction unique permettra de n'avoir qu'un seul interlocuteur principal et déchargera une journée par semaine de son activité scolaire le responsable de la direction qui se verra alors remplacé, dans sa classe, par un enseignant régulier.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la création d'une direction unique.

7. Délibération création de poste de cantinière à temps complet.

L'employée de la Commune en charge de la cantine faisant valoir ses droits à la retraite à partir du 1er août 2023, il s'avère nécessaire de créer une ouverture de poste pour pourvoir à son remplacement.

Cette déclaration d'ouverture de poste devra être obligatoirement consultable sur le site **emploi-territorial.fr**.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la création d'un poste de cantinière.

8. Devis élagage des peupliers communaux.

Un devis pour l'élagage de 136 peupliers a été demandé à l'entreprise **Clabeau Gosteaux** à St Germer de Fly.

Le montant de ce devis s'élève à 2 720 € H.T soit 3 264 € T.T.C.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Clabeau Gosteaux.

9) informations et questions diverses

- ♦ M Christophe Dewachter tient à remercier les agriculteurs M. Christophe Bénard et M Mikaël Bénard qui ont participé au curage des fossés pendant une semaine et ont transporté la terre en début d'année.

La « campagne fossés 2023 » a permis de nettoyer la traversée de Monthperthuis, la route en direction de Wambes ainsi qu'un secteur sur Amuchy.

La séance est levée à 22 h 15

Informations

- *Loto des Ecoles*

Samedi 11 mars 2023

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves

- *Association Les Cheveux d'argent*

Le club des cheveux d'argent tient à remercier toutes les personnes qui ont participé aux différentes manifestations depuis quelques mois: octobre Rose (7 octobre), Loto (12 novembre), Repas de la Saint-Sylvestre (31 décembre) et concours de cartes (11 février)

Futurs projets du Club :

- ♦ une sortie au Théâtre

Dimanche 16 AVRIL 2023

Théâtre de la Madeleine

SUITE ROYALE à 15 heures

avec Elie SEMOUN et Julie DEBONA



- ♦ une Journée en Champagne **le 8 Juillet 2023**
- ♦ Visites des Châteaux et jardins de la Loire sortie de 3 Jours 2 Nuits
du 12 au 14 Septembre 2023

Pour tous renseignements : ☎ 06 83 82 92 05 (Renelle) ☎ 07 70 34 00 20 (Jocelyne)

• *Invitation...*

La bibliothèque de Senantes et la Municipalité
invitent les enfants

Venez
Nombreux...

à venir écouter des histoires à la Garderie...

le **Samedi 8 avril** à 15 h 30



NB : Les enfants seront sous la responsabilité de leur(s) parent(s) pendant l'animation.

• *Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945*

- ♦ 11 h 00 : Rassemblement Place de l'Eglise
- ♦ 11 h 15 : Cérémonie au Monument aux Morts
Dépôt de gerbes
Minute de silence, Appel aux Morts, allocution

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITÉE
À CETTE MANIFESTATION DU SOUVENIR.**

• *Exposition de véhicules anciens (Comité des Fêtes)*

EXPOSITION DE VEHICULES ANCIENS

Dimanche 21 mai 2023

(place de l'église)
Restauration sur place



Renseignements et inscription auprès de M. Christophe Dewachter ☎ 06 34 90 38 55